

**Délibération du Conseil d'IUT de TARBES :
2011-09-07 Décision relative à l'attribution d'un logement de fonction
pour Jocelyne Isac**

Étaient présents :

Personnalités extérieures

CANDALOT Nathalie, CLAVERIE Pascal, CRASPAY Gilles, EDOUARD Élisabeth, LOUBERE Pierre,
PALMADE Jean-Claude, SAUVAGEOT Paul.

Personnel IUT et étudiants

BLEZE-PASCAU Myriam, CASSOU Gérard, DUCOMBS Michel, DUHAMEL Michel, DURAN Patricia,
FARENC Christelle, FELICES Jean-Noël, GARCIA-RENNES Sylvia, HAUROU-BEJOTTES Cédric,
KAUFFMANN Nathalie, MASSOL Jean Luc, VERCHERE Richard, VILLEGAS Mathieu.

Membres de droit :

BAZET Isabelle, CANTAREL Arthur, CHAMBRIN Jean-Yves, FAIÇAL Serge, POQUES René, VIGOT
Nicolas.

Invités présents :

MOLES Annie.

Étaient représentés :

ALLAIRE Dany, TISSERAND Monique.

Le Conseil d'IUT de TARBES, dans sa séance du lundi 26 septembre 2011, décide :

Le logement, situé au 1, rue Lautréamont à TARBES (N° Administratif : 4400122474V (maison) - Référence cadastrale : CK0195), est concédé par nécessité absolue de service à l'adjoint technique en charge du gardiennage des locaux sur le site de l'IUT de TARBES.

La concession par nécessité absolue de service comporte la gratuité de l'occupation du logement nu et de ses dépendances immédiates. La gratuité s'étendra à la fourniture des prestations accessoires suivantes : consommation d'eau, de gaz, d'électricité et de chauffage.

Le logement est attribué à Jocelyne ISAC, à compter du 18 juin 2011.

TARBES, le jeudi 29 septembre 2011
La Directrice de l'IUT
Christelle FARENC